



**AGENDA
AVRIL-MAI 2020**

12 avril	Joyeuses Pâques malgré tout ! Nous vous souhaitons des moyens novateurs afin de célébrer autrement et d'avoir du plaisir quand même.
13 avril	Le bureau municipal est fermé. Aucun courriel ou appel téléphonique ne sera traité.
15 avril	Séance ordinaire du Conseil municipal du 7 avril ajournée à 9 h à huis clos et par conférence téléphonique
5 mai	Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h. (pour savoir si la séance est à huis clos ou non, lire le message déroulant du site Internet de la municipalité la veille de la séance)

Sommaire

Informations municipales

Rappel – communiqué du 25 mars 2020p. 2
 Permis de brûlagep. 2
 Aide d'urgence pour les petites et moyennes entreprises (Covid-19).....p. 3

Informations communautaires

Offre d'emploi – service d'animation estivale 2020...p. 3
 Commerces ouverts ou fermés.....p. 3
 Collecte des matières résiduellesp. 4

INFORMATIONS MUNICIPALES



RAPPEL – COMMUNIQUÉ DU 25 MARS 2020

Concernant le communiqué sur la pandémie daté du 25 mars 2020 et envoyé par la poste, voici quelques rappels :

1. Le bureau municipal **est toujours en opération du lundi au mercredi soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h**. Par contre, **il n'est pas accessible au public**. Toutefois, durant ces heures, les citoyennes et les citoyens peuvent toujours appeler ou faire parvenir un courriel pour toute demande. Également, le service d'urbanisme est toujours en service pour des demandes de certificats d'autorisation ou de permis en utilisant les moyens de communication nommés ci-haut.
2. La municipalité souhaite devenir l'intermédiaire entre les bénévoles qui sont appelés à rendre des services (épicerie, achat à la pharmacie et autres) pour des personnes de 70 ans et plus. Autant les bénévoles que les personnes âgées de 70 ans et plus sont invités à donner leur nom auprès du bureau municipal soit respectivement pour offrir leur aide et de faire connaître leurs besoins.
3. Lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 25 mars 2020, la résolution no 2020-091 a été adoptée concernant **la réduction à 0 % du taux d'intérêt exigé pour les taxes impayées de l'année 2020, pour les sommes dues entre le 30 mars et le 30 juin 2020**. Important : c'est seulement le taux d'intérêt qui est annulé et non les sommes dues.

Vous n'avez plus sous la main le communiqué et vous voulez accéder à la totalité des informations qui s'y trouvaient, allez sur le www.municipalite.val-racine.qc.ca à la page d'accueil, le communiqué dans son intégralité y est affiché.

En terminant, nous vous rappelons l'importance de bien suivre les recommandations émises par les gouvernements fédéral et provincial au sujet de la pandémie. Nous vous voulons en santé !

PERMIS DE BRÛLAGE

Entre le 1^{er} avril et le 15 novembre, toute personne désirant faire un feu pour détruire un tas de foin sec, de bois, de broussailles, de branchages, d'arbres, d'arbustes ou plantes, doit au préalable faire la demande d'un permis qui sera émis gratuitement.

Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h, vous composez le 819 657-4790 pour joindre le bureau municipal. En dehors des heures d'ouverture, vous appelez le conseiller municipal Serge Delongchamp au 819 657-4402.



INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

AIDE D'URGENCE POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (COVID-19)

C'est à la Société de développement économique du Granit (SDEG) que la MRC du Granit confie la réception et l'analyse des demandes dans le cadre de l'aide d'urgence pour les petites et moyennes entreprises. Les organismes admissibles au programme sont les entreprises de tous les secteurs d'activité, les coopératives et les organismes à but non lucratif réalisant des activités commerciales sur le territoire de la MRC du Granit. Cette aide financière permettra de favoriser l'accès à des capitaux pour maintenir, consolider ou relancer les activités des entreprises affectées par cette pandémie.

Pour plus de détails, visitez le www.sdeg.ca à la section COVID-19 ou contactez l'équipe de la SDEG au 819 583-0181.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

OFFRE D'EMPLOI - SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE 2020



Le Comité de loisirs de Val-Racine recherche un/une aide animatrice pour le service d'animation estivale pour une durée de 6 semaines à 40 heures par semaine pour la période du 29 juin au 17 juillet et du 3 au 21 août 2020. (dates à confirmer)

L'aide monitrice ou l'aide moniteur sera responsable d'un groupe de +/- 10 enfants âgés de 4 à 12 ans. Les candidates ou candidats doivent retourner aux études à temps plein à l'automne 2020 puisque cet emploi est subventionné.

Faites parvenir votre CV par courriel à Fannie Lecours à falenicl@hotmail.com ou à Kathleen Duquette à katduquette@hotmail.com. Vous pouvez également apporter votre CV au bureau municipal en le laissant dans la boîte sur la galerie. La date limite de réception des candidatures est au plus tard le 24 avril 2020.



COMMERCES OUVERTS OU FERMÉS ?



Vous vous questionnez à savoir si les commerces où vous avez l'habitude de faire des achats sont accessibles physiquement, si les achats en ligne ou la livraison sont possibles, etc. ? N'hésitez à consulter le site Internet de la Chambre de commerce région de Mégantic au www.ccrmeg.com/achetons-local

Nous vous souhaitons d'y trouver votre compte afin que votre consommation de biens et de services ne soient pas trop chamboulés et, par conséquent, favoriser l'achat local afin de supporter les entreprises de notre région.

PASSEZ UN BON MOIS !

Collectes des MATIÈRES RÉSIDUELLES

En vertu des compétences qui lui sont confiées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et par les municipalités, la MRC du Granit veille à la collecte, au transport et au traitement des différentes matières résiduelles des citoyens de son territoire. La gestion des matières résiduelles étant un service essentiel et dans le présent contexte de pandémie de la COVID-19, voici quelques directives et précautions à mettre en application.

Déchets, recyclage, compost

- Ne pas laisser d'excédents (à côté) du bac.
- Les heures de collectes peuvent ne pas être celles auxquelles vous êtes habitués, c'est pourquoi vous êtes invités à approcher votre bac la veille de la collecte et le laisser tant que le camion n'est pas passé.
- Disposer des mouchoirs, gants, lingettes, masques dans la poubelle.
- Les lingettes particulièrement peuvent causer des bris aux installations de traitement des eaux usées. Merci de les jeter à la poubelle et non dans la toilette!

Contenants consignés

Étant donné les risques de contamination, conservez vos canettes et contenants consignés pour les déposer plus tard dans les différents points de collecte.

Sacs réutilisables

Certains commerces d'alimentation refusent maintenant les sacs réutilisables. Pour ceux qui les acceptent toujours, nous conseillons aux citoyens de les laver régulièrement.

RDD

La collecte porte-à-porte est retardée. Les informations vous seront communiquées prochainement.

Boues de fosses septiques

- La collecte se déroulera normalement selon l'horaire établi.
- Pour les propriétaires d'habitation saisonnière, merci de nous aviser de votre incapacité de rendre accessible votre installation.
- Nous vous demandons de ne pas sortir pour discuter avec le camionneur ou du moins, en cas de nécessité, conservez une distance de 2 mètres.
- Il n'y aura pas d'accroche-porte laissé pour confirmer la vidange. Les employés feront un trait de craie sur le couvercle de la fosse pour vous signifier que la vidange a été effectuée. Si vous n'êtes pas certain, vous pourrez vérifier sur le site internet de la MRC qui publiera cette information.

Plastiques agricoles

La collecte se poursuit normalement.

Collecte des encombrants

La collecte aura lieu selon l'horaire prévu.

Cours d'eau

L'équipe de la MRC demeure disponible pour répondre aux appels en cas de débordements, inondations, problèmes avec les cours d'eau.

Nous vous remercions de votre grande collaboration pour permettre le maintien et la bonne marche de ces différents services essentiels.



819 583-0181
1 888 783-0181

secretariat@mrcgranit.qc.ca | www.mrcgranit.qc.ca